

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 51
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/06/2017
Réuni le : 26/06/2017
Sous la présidence de : Michele Martin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à AMILLY , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contribution des familles pour un montant de 14,00 € dans le cadre de la sortie scolaire à Amilly au "Centre Les Tanneries" prévue le 19 septembre 2017.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROGRAMMATION DES SORTIES ET VOYAGES 2017/2018

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 52

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2017

Réuni le : 26/06/2017

Sous la présidence de : Michele Martin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la programmation

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017/2018

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 53
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/06/2017
Réuni le : 26/06/2017
Sous la présidence de : Michele Martin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à ALLEMAGNE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :
contribution des familles de 120 € pour le voyage en Rhur (Allemagne)prévu du 15 au 20 avril 2018

Résultats du vote	
Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 54
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/06/2017
Réuni le : 26/06/2017
Sous la présidence de : Michele Martin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NEUVY SUR BARAN , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contribution des familles pour 25 € dans le cadre de la sortie scolaire "journées d'intégration" prévue du 28 au 29 septembre 2017

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 55
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/06/2017
Réuni le : 26/06/2017
Sous la présidence de : Michele Martin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Utilisation d'équipements sportifs appartenant au lycée Charles Péguy en conventionnement avec la mairie d'Orléans.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 56

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2017

Réuni le : 26/06/2017

Sous la présidence de : Michele Martin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adhésion à la plateforme en ligne pour professionnels LinkedIn

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 57
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/06/2017
Réuni le : 26/06/2017
Sous la présidence de : Michele Martin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Contrat pluriannuel de location et maintenance du parc photocopieurs avec la société DactylBuro

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 58
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 14/06/2017
Réuni le : 26/06/2017
Sous la présidence de : Michele Martin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2017
Numéro de la DBM : 7
Budget d'origine :
Budget primitif : ☒ [X]
Budget annexe : ☐ []
Pièce(s) jointe(s)
☒ [X] Oui ☐ [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Autorise le virement du service ALO vers le service OPC pour 11 500 € et le virement du service SRH vers le service OPC pour 6 000 €.
Autorise le prélèvement pour le service OPC à hauteur de 7 000 €

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Indemnité pour mission particulière

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 59
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2017

Réuni le : 26/06/2017

Sous la présidence de : Michele Martin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation ;
- le décret n°2015-475 du 27 avril 2015 instituant une indemnité pour mission particulière allouée aux personnels enseignants et d'éducation exerçant dans un établissement public d'enseignement du second degré ;
- l'avis du Conseil pédagogique en date du 15/06/2017.

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis relatif aux missions particulières confiées aux personnels enseignants et d'éducation et à leurs modalités de mise en œuvre, telles que prévues dans le document joint et dans la limite de l'enveloppe allouée par le recteur d'académie.

Avis favorable ☒ [X]

Avis défavorable ☐ []

Pièce(s) jointe(s)

☒ [X] Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Martin

Prénom : Michele

Signé le: 30/06/2017 15:33:02

0451526P
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE CHARLES PEGUY
1 COURS VICTOR HUGO
45074 ORLEANS CEDEX 2
Tel : 0238226240

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 60
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/06/2017

Réuni le : 26/06/2017

Sous la présidence de : Michele Martin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 20/06/2017

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

l'emploi de la dotation horaire globalisée selon la répartition proposée.

La répartition de la DHG avait été présentée lors de la séance de la Commission permanente du 26 janvier 2017 et de la séance du Conseil d'administration du 02 février 2017.

Voir Pièce dhg.pdf.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	4
Blancs :	0
Nuls :	0

Le président du conseil d'administration

Nom : Martin

Prénom : Michele

Signé le: 30/06/2017 15:35:18